

PLU / Projet d'OAP



De Virginie Coutard <vcoutard@verdi-ingenierie.fr>
À Antoine BARBET_Maire <antoine.barbet@villerssurcoudun.fr>
Cc Mairé Ceresuela <mceresuela@verdi-ingenierie.fr>
Date 2023-06-29 10:48

 OAP Villers_version juin2023.png (~3,3 Mo)

Bonjour Monsieur le Maire,

Comme convenu, je vous adresse une proposition d’OAP pour le site du futur pôle dynamique, au contact du village et du quartier de Rimberlieu.
Cette version appelle quelques questions / réflexions :

- Prévision de logements à l’étage des cellules commerciales et de services ? principe des activités en RDC et logements à l’étage
- Délocalisation du marché au niveau de la place (cela nous semble cohérent de concentrer spatialement les pôles d’attractivité du village). Pas de grand bouleversements pour les usagers car très proche géographiquement.
- Proposition d’aménager une sente piétonne le long de la RD depuis le village pour rejoindre le nouveau pôle de façon sécurisée (cela implique l’inscription d’un Emplacement Réservé au bénéfice de la commune / bande d’une largeur de 3 m environ)
- Le principe d’un espace vert partagé entre l’équipement petite enfance et les logements seniors peut prendre différentes formes : parc paysagé avec bancs et jeux, espace dédié au jardinage / plantations diverses qui pourrait donner lieu à des « rencontres » intergénérationnelles
- La partie avant de la parcelle (côté RD) peut être appréhendée comme une esplanade / place publique mêlant aménagements paysagers et espace de stationnement
- La voie qui traverse le pôle doit conserver un statut de petite voie, uniquement destinée à supporter les flux des usagers
- Concernant l’aménagement du pôle, notamment de la voirie et des points de contact avec le réseau départemental, le CD60 doit impérativement être associé aux réflexions
- Le traitement végétal du secteur se fait sous 2 angles : une trame végétale assez haute en périphérie (assurer une insertion paysagère qualitative depuis l’espace agricole et mettre en place une zone tampon avec les habitations existantes) et une trame dense mais plus basse en façade avec la RD (pôle qui se doit d’être vu depuis l’axe routier / effet vitrine pour commerces-services)

Je vous laisse regarder le document et le travailler avec la commission.
Pour information, je suis en congés à compter de ce soir jusqu’au 24/07. Je reprendrai contact avec vous à mon retour.
Bien à vous.



Designer de territoires



Virginie Coutard
Responsable d'Unité
Urbanisme, Aménagement
03.44.13.13.54 | 06.08.95.79.29
PAE du Haut Villé | 2, rue Jean Baptiste Godin
60000 Beauvais

www.verdi-ingenierie.fr



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PLAN LOCAL D'URBANISME DE
VILLERS-SUR-COUDUN

Relier les habitants autour de lieux de vie, de commerces et de services

-  Zone préférentielle d'implantation d'une place publique végétalisée
-  Zone d'implantation de cellules commerciales (boulangerie, épicerie, etc) et médicales
-  Implantation d'une Maison d'Assistance Maternelle (MAM)
-  Implantation de cellules de logements (type résidence sénior)

Intégrer des espaces naturels et végétalisés

-  Zone de culture commune (type jardin partagé)

Lisière paysagère

-  Végétation arborée
-  Végétation arbustive

Créer un espace de centralité apaisé, favorable aux mobilités douces

-  Voie sécurisée dédiée aux cheminements doux
-  Voie d'accès voiture
-  Zone préférentielle d'implantation de stationnements perméables ou semi-perméables

